

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DE L'ÉCOLE SECONDAIRE FÉLIX-LECLERC

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale des parents
tenue **LE JEUDI 12 SEPTEMBRE 2024 À 18 H 30.**

ÉTAIT PRÉSENTE

Mme Carmen Ponce, parent, Présidente du CÉ

PARENTS PRÉSENTS (VOIR ANNEXE)

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Mme Sophie-Caroline St-Hilaire, directrice

Mme Nancy Caouette, directrice adjointe

Mme Martine Bergeron, directrice adjointe

Mme Martine Gagnon, directrice adjointe

Mme Johanne Bédard, secrétaire de gestion

1.

Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 18h39.

2.

Mot d'accueil de la présidente du CÉ

Mme Carmen Ponce, présidente, se présente et souhaite la bienvenue à tous les parents.

3.

Mot de bienvenue de la direction de l'école

Mme Sophie-Caroline St-Hilaire, directrice, souhaite la bienvenue à tous les parents et présente son parcours professionnel.

4.

**Adoption de
l'ordre du jour**

AG : 24/25-01

Il est proposé par Mme Carmen Ponce et appuyé par M. Antonio Rivas, parents, et résolu que l'ordre du jour de l'assemblée générale de parents soit adopté tel que déposé :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Mot d'accueil de la présidente du CÉ
3. Mot de bienvenue de la direction de l'école
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 5 septembre 2023
6. Informations sur les opportunités d'implication parentale au Conseil d'établissement
7. Présentation du rapport annuel du CÉ
8. Élection
 - 8.1 Nomination du président d'élection
 - 8.2 Nomination du secrétaire d'élection
 - 8.3 Élection des représentants des parents au CÉ
 - 8.4 Élection des substituts des représentants des parents au CÉ (au moins 2)
 - 8.5 Élection du délégué au Comité de parents au CSS
 - 8.6 Élection du substitut du délégué au Comité de parents au CSS
9. Formation d'un Organisme de participation des parents (OPP)
 - 9.1 Nomination des membres de l'OPP (art. 96, LIP) (si requis)
 - 9.2 Élection d'un(e) président(e) de l'OPP (art. 96, LIP) (si requis)
10. Information sur la date de la première rencontre du CÉ
11. Levée de l'assemblée

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5.

**Adoption du
procès-verbal de
l'assemblée
générale des
parents du
5 septembre 2023**

AG : 24/25-02

Il est proposé par M. Magdy Elias et appuyé par M. Antonio Rivas, parents, et résolu :

QUE le procès-verbal de l'assemblée générale de parents du 5 septembre 2023 soit adopté à l'unanimité.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6.

**Informations sur
les opportunités
d'implication
parentale au
Conseil
d'établissement**

Mme Carmen Ponce, présidente du CÉ présente les diverses opportunités de participation parentale et le fonctionnement du conseil d'établissement.

7.

**Présentation du
rapport annuel du
Conseil
d'établissement**

Mme Sophie-Caroline St-Hilaire présente le rapport annuel du conseil d'établissement.

8.

Élection

8.1

**Nomination du
président
d'élection**

Il est proposé par Mme Carmen Ponce et par M. Hao Yuan et résolu :

QUE M. Magdy Elias, préside les élections aux différents postes de représentants des parents.

AG : 24/25-03

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8.2

**Nomination du
secrétaire
d'élection**

Il est proposé par M. Magdy Elias et Mme Carmen Ponce et résolu :

QUE Mme Johanne Bédard, agisse comme secrétaire aux élections des différents postes de représentants des parents.

AG : 24/25-04

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**Procédure pour la
mise en
candidature**

La directrice informe qu'il y a 3 postes vacants au sein du Conseil d'établissement de l'école.

À la suite d'un appel de candidatures, en vue de combler les 3 postes, 5 parents manifestent leur intérêt soit :

1. Dre Catherine Senécal
2. Mme Carmen Ponce
3. M. Kamal Djerroud
4. 5. M. Hao Yuan

Mme St-Hilaire invite les candidats à se présenter.

Les candidats se présentent à tour de rôle.

8.3

Élection des représentants des parents au CÉ

ATTENDU que le nombre de candidats est égale au nombre de postes vacants, ceux-ci sont élus par acclamation aux postes de représentants des parents au sein du Conseil d'établissement pour une durée de 2 ans;

ATTENDU les résultats du vote tenu;

AG : 24/25-05

Il est proposé par M. Antonio Rivas et appuyé par Mme Judy Pigeon, parent et résolu :

QUE les personnes suivantes soient élues au Conseil d'établissement de l'école pour une durée de 2 ans, savoir :

1. Dre Catherine Senécal
2. Mme Carmen Ponce
3. M. Hao Yuan

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8.4

Élection des substituts des représentants des parents au CÉ

La présidente d'élections informe qu'il y a 6 postes vacants de substituts de représentants des parents réservés aux parents au sein du Conseil d'établissement.

ATTENDU que le nombre de candidats est inférieur au nombre de postes vacants, ceux-ci sont élus par acclamation aux postes de substituts de représentants des parents au sein du Conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an;

AG : 24/25-06

Il est proposé par Mme Irknin et appuyé par M. Magdy Elias, parent, et résolu :

QUE les personnes suivantes soient élues comme substituts des représentants des parents au Conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an, savoir :

1. M. Kammal Djerroud
2. M. Antonio Rivas
3. Mme Magda Mamon
4. Mme Marie-Claude Jarry-Labbé

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8.5

**Élection du
délégué au
Comité de parents
au CSS**

La présidente d'élections informe qu'il y a lieu d'élire un délégué au Comité de parents du Centre de services scolaire, lequel a la possibilité de siéger sur le Conseil d'administration du CSS.

AG : 24/25-07

ATTENDU qu'un seul candidat se présente pour le poste vacant, celui-ci est élu par acclamation au poste de délégué au Comité de parents de la Commission scolaire pour une durée de 1 an.

Il est proposé par Mme Carmen Ponce et Mme Marie-Claude Jarry-Labbé, parent, et résolu :

QUE la personne suivante soit élue comme délégué au Comité de parents de la Commission scolaire pour une durée de 1 an, savoir :

1. M. Hao Yuan

Tel que souhaité à l'assemblée générale des parents, tous les parents membres du CÉ participeront à une rencontre du comité de parents pendant l'année scolaire.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8.6

**Élection du
substitut du
délégué au
Comité de parents
au CSS**

La présidente d'élections informe qu'il y a lieu d'élire un substitut du délégué des parents au Comité de parents du Centre de services scolaire.

ATTENDU qu'un seul candidat se présente pour le poste vacant, celui-ci est élu par acclamation au poste de substitut au

AG : 24/25-08

Comité de parents de la Commission scolaire pour une durée de 1 an.

Il est proposé par Mme Marie-Claude Jarry-Labbé et appuyé par M. Magdy Elias, parent, et résolu :

QUE ce sera M. Kamal Djerroud qui sera le substitut au comité de parents :

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9.

**Formation de
l'organisme de
participation des
parents (OPP)**
(art. 96, LIP)

Mme Carmen Ponce propose et M. Antonio Rivas appuie la proposition de poursuivre l'OPP pour l'année 2024-2025.

9.1

**Nomination des
membres de
l'organisme de
participation des
parents (OPP)**

Un courriel sera envoyé à tous les parents pour voir qui serait intéressés à être membre de l'OPP. Ils pourront répondre dans la boîte courriel direction.

9.2

**Élection d'un
président de
l'organisme de
participation des
parents (OPP) (art.
96, LIP)**

Mme Glenda Wakers se présente comme présidente de l'OPP.

Mme Carmen Ponce propose et M. Magdy Elias appuie.

Ce sera donc Mme Glenda Wakers qui sera donc la présidente de l'OPP pour cette année.

AG : 24/25-09

10.

**Information sur la
date de la
première
rencontre du CÉ**

Mme Sophie-Caroline St-Hilaire informe que le premier CÉ sera le 8 octobre à 19h à la bibliothèque.

11.

**Levée de
l'assemblée
générale**

AG : 24/25-11

Mme Sophie-Caroline St-Hilaire invite les parents des élèves de la 1^{ère} secondaire à rester à l'auditorium et de se rendre en classe avec la titulaire de leur enfant pour la rencontre d'informations. Les autres parents quittent en suivant les enseignants de chaque niveau dans les locaux différents.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Marie-Claude Jarry-Labbé, appuyée par Mme Magda Mamon, parents, et résolu :

ADVENANT 19h35, la séance est levée.

La présidence

La direction